

Partenariat Afrique-UE pour l'Énergie

Affronter ensemble les défis énergétiques



Partenariat Afrique-UE
pour l'énergie

Co-présidents et partenaires



Austrian

 Development Cooperation

BMZ  Ministère fédéral de la
Coopération économique
et du Développement



Le Partenariat Afrique-UE pour l'énergie

Les besoins énergétiques de l'Afrique s'accroissent considérablement, et les ressources disponibles sont plus que suffisantes pour répondre à la demande du continent. Grâce à ces ressources naturelles vastes et inexploitées, l'Afrique est l'endroit idéal pour développer des technologies innovantes et des solutions en énergies renouvelables, tandis que l'UE est particulièrement bien équipée pour appuyer le renforcement des capacités, procurer les technologies en énergies renouvelables et en efficacité énergétique, et aider à améliorer les cadres réglementaires et d'investissements.

Le Partenariat Afrique-UE pour l'énergie (PAEE) représente l'un des huit partenariats de la Stratégie commune UE-Afrique (JAES), un cadre à long-terme de coopération entre les deux continents, créé en 2007 lors du Sommet Afrique-UE à Lisbonne. Dans le cadre du PAEE, les deux continents partagent leur savoir-faire, connectent des ressources, et œuvrent à mieux coordonner leurs politiques énergétiques respectives.



« Au sein de la Stratégie commune Afrique-UE, le Partenariat pour l'énergie est certainement celui qui produit les résultats les plus tangibles et qui est le plus actif. »

Klaus Rudischhauser, Directeur général adjoint, Commission européenne, DEVCO

Le but d'ensemble du PAEE est d'améliorer l'accès à des services énergétiques fiables, sûrs, abordables, rentables, sans incidence sur le climat et durables pour les deux continents, avec un accent particulier sur la réalisation des Objectifs du millénaire de développement en Afrique. Sur la base de cet objectif, le PAEE a identifié le renforcement des capacités institutionnelles, l'augmentation de la coopération avec le secteur privé, la consolidation de la recherche et de l'engagement de la société civile ainsi que la mise à l'échelle des investissements et l'accroissement du



dialogue politique comme les domaines d'action prioritaires.

Pour atteindre ce but, le PAEE opère à différents niveaux : appuyer le dialogue politique au niveau stratégique grâce aux conférences de haut niveau, et au niveau opérationnel grâce à l'organisation de comités et de groupes mixtes de spécialistes; collaborer avec le milieu universitaire, la société civile et le secteur privé représentés dans les groupes des Points focaux des parties prenantes du PAEE ; et enfin, organiser des initiatives dynamiques et ciblées, notamment le Programme de coopération Afrique-UE dans le domaine des énergies renouvelables (RECP).

La mise en œuvre du PAEE est orientée par les groupes mixtes de spécialistes et les équipes africaines et européennes de mise en œuvre, coordonnées par les Co-présidents des deux continents. La coprésidence du PAEE pour l'Europe est assurée par l'Autriche et l'Allemagne, et la Commission de l'Union africaine et Maurice pour l'Afrique.



« L'Union africaine est dédiée à consolider davantage la coopération énergétique avec l'Europe. Le transfert des technologies et les investissements jouent un rôle essentiel dans le développement durable de l'énergie en Afrique. »

Aboubakari Baba Moussa, Directeur, Infrastructures et énergie, Commission de l'Union africaine ; Co-président du PAEE

Exemple de réussite n°1

Interconnexion électrique Espagne-Maroc

Le Partenariat Afrique-UE pour l'énergie trouve son expression, entre autres, dans le bassin méditerranéen. Les économies d'Afrique du nord et leurs voisins plus au nord ont développé un réseau important et complexe de gazoducs et d'interconnexions électriques.

Une grande partie du réseau électrique interconnecté Mediterranean Energy Ring (la « boucle énergétique méditerranéenne » MedRing) est maintenant en place et l'énergie est partagée et échangée entre les États d'Afrique du nord et entre les deux continents.

Le Maroc et l'Espagne sont deux des acteurs principaux de cet échange. L'Office national marocain de l'électricité et de l'eau (ONEE), et le Red Eléctrica de España (REE) espagnol sont connectés depuis une dizaine d'années au détroit de Gibraltar, par où 700 MW peuvent maintenant être échangés, et il est prévu de doubler ce chiffre à 1 400 MW. Comme les dirigeants du REE l'ont dit, ce lien « représente l'un des exposants maximum de la politique de coopération énergétique ».

Le lien inclut d'autres États d'Afrique du nord : l'ONEE partage l'électricité avec son homologue algérien, ce qui aide les deux parties à gérer leurs pointes de consommation. Pour étendre le lien à l'Espagne, une ligne de courant continu à haute tension est prévue, parallèle à l'interconnexion ONEE/REE existante. Cela permettra à l'électricité du programme d'énergies renouvelables au Maroc d'être exportée vers l'Europe – l'un des objectifs de l'initiative industrielle DESERTEC et d'autres programmes de développement du potentiel solaire de l'Afrique pour le bénéfice mutuel des deux continents.

Le plan de connexion des réseaux électriques MedRing tout autour du bassin méditerranéen prévoit aussi la construction de couloirs destinés aux lignes sous-marines de courant continu à haute tension, pour relier les États du sud de la Méditerranée à l'EU-28 le plus directement possible. L'ONEE consomme aussi le gaz naturel algérien, transporté par le gazoduc intercontinental Pedro Duran Farell, qui transporte la matière première sur 1 620km de l'Algérie à l'Espagne et au Portugal, au travers d'un système impressionnant de gazoducs de 2 200km de long.



Lutter ensemble contre la pauvreté énergétique en Afrique

Le Partenariat Afrique-UE pour l'énergie (PAEE) offre une plateforme opérationnelle de coopération politique, dont le principe directeur est d'améliorer les vies de millions de personnes en promouvant le dialogue et en procurant un cadre dans lequel les politiques et les projets peuvent être mis en œuvre avec un haut niveau de prestation et d'engagement des parties prenantes.



« Le Partenariat doit porter des fruits et se traduire en plus d'accès à l'énergie pour la population africaine. »

Philippe Niyangabo, Chef de la division Énergie, Commission de l'Union africaine ; Co-président du PAEE

Le PAEE est motivé par le désir d'offrir des résultats positifs concrets et il a été conçu avec la conviction que les résultats doivent être à la fois tangibles et mesurables. Par conséquent, lors de la Première Conférence de Haut Niveau en 2010, les Ministres de l'Énergie de l'UE et de l'Afrique ont défini des objectifs ambitieux à l'horizon 2020.



« Les objectifs politiques du PAEE se fondent très bien dans les objectifs discutés dans le cadre du processus pour l'après 2015. »

Franz Marré, Chef d'unité Eau, énergie, développement urbain et secteur des géosciences, Ministère fédéral pour la Coopération et le Développement, Allemagne ; Co-président du PAEE

Lors de la Deuxième Conférence de Haut Niveau du PAEE, qui se déroulera du 12 au 13 février 2014 à Addis Abeba, les dirigeants politiques et d'entreprises africains et européens se réuniront pour dresser le bilan des réussites du PAEE et offrir l'opportunité de consolider davantage les efforts africains et européens visant à résoudre, main dans la main, les défis énergétiques des deux continents.

Les objectifs de 2020 dans le cadre du PAEE

Accès

aux services énergétiques modernes et durables :
raccordement d'au moins

100
MILLIONS
D'AFRICAINS

Sécurité énergétique

2x

- la capacité des interconnexions électriques transfrontalières
- la consommation de gaz naturel
- les exportations africaines de gaz vers l'Europe

Energie renouvelable et efficacité énergétique

10,000 MW supplémentaires d'hydroélectricité

5,000 MW d'énergie éolienne

3x la capacité de toutes les autres formes d'énergie renouvelable

500 MW d'énergie solaire

Améliorer
L'EFFICACITÉ
énergétique en Afrique dans tous les domaines

Exemple de réussite n°2

Fonds pour l'atténuation des risques géothermiques

Il est bien connu que la vallée du Rift en Afrique de l'est dispose de ressources géothermiques considérables inexploitées qui ont le potentiel d'aider à répondre au besoin urgent de la région en électricité. Par le passé, les coûts et les risques élevés des forages préliminaires avant exploitation, nécessaires pour l'évaluation de la faisabilité, ont toutefois représenté un obstacle majeur aux investissements. Maintenant, grâce à un fonds mis en place par l'Union européenne et les partenaires de l'Union africaine, les projets géothermiques dans la région prennent une ampleur sans précédent. Le Fonds pour l'atténuation des risques géothermiques (GRMF) a été lancé en avril 2012, soutenu par un financement initial de 50m €, pour stimuler les investissements et en particulier les partenariats publics/privés (PPP). **L'initiative a été élaborée conjointement par la Commission de l'Union africaine (CUA) et la Banque allemande de développement KfW, qui travaille au nom du Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures.**

Grâce au soutien financier du GRMF, les risques sont réduits pour les investisseurs potentiels, et les promoteurs des projets auront moins de mal à trouver des subventions pour faire avancer les projets sur le terrain. Sept promoteurs – trois en Éthiopie, trois au Kenya et un au Rwanda – ont posé une candidature pour la première procédure d'octroi de licences du GRMF, tandis que le Fonds a mis 30m € à disposition pour la deuxième procédure de sélection ouverte le 28 octobre 2013. Les demandes de financement auprès du GRMF dépassent de loin les prévisions initiales et le Fonds est maintenant élargi pour inclure 11 pays éligibles. On prévoit par ailleurs déjà d'autres projets.



Le GRMF édifie les fondements posés au Kenya, dont les riches ressources géothermiques autour et dans la vallée du Rift ont permis de lancer le développement du secteur dans la région. Actuellement, le pays a installé plus de 200 MW de capacité géothermique, dans l'ensemble grâce à trois projets du champ géothermique d'Olkaria, et il prévoit d'ajouter une capacité d'environ 2,6 GW d'ici 2021. Ce progrès est louable et certains analystes soulignent qu'il a besoin d'un appui externe continu. La Banque africaine de développement (BAD) procure 120m USD de prêt concessionnel et une subvention de 25m USD du Fonds d'investissement climatique, hébergé par la BAD. En outre, la Banque mondiale a promis environ 150m USD pour ce projet. Avec un appui continu, le Kenya seul pourrait atteindre une capacité de 5 GW d'ici 2031.

Mobiliser les investissements privés

Pour répondre à nos futurs besoins énergétiques, il est essentiel d'attirer les capitaux privés. Le secteur privé dispose des ressources, de la flexibilité et des compétences d'entreprenariat requises pour compléter les capacités de prestation limitées du secteur public. Le Partenariat Afrique-UE pour l'énergie vise à lever les barrières qui freinent les investissements privés et à renforcer les capacités des Partenariats publics/privés dans le secteur énergétique.



« Les Gouvernements sont censés élaborer des objectifs politiques, mais nous avons besoin de l'action des professionnels sur le terrain. »

Wolfgang Moser, Chef de l'unité

VII.5d, groupe sur la Coopération en matière de développement, Ministère fédéral des Affaires européennes et internationales en Autriche ; Co-président du PAEE

Le PAEE organise aussi une série de rencontres de dialogue national entre les parties prenantes dans les pays africains, afin d'accroître la participation des acteurs du secteur privé aux programmes énergétiques des pays. Hormis la création de liens d'affaires et de partenariats publics/privés à l'échelle nationale, le PAEE facilite l'engagement des investisseurs étrangers en fournissant des informations sur le marché et des points d'entrée du marché par le biais de ces événements et de publications associées.

Il reste tout de même un besoin d'intensifier les efforts pour faciliter la coopération entre les investisseurs des secteurs privés africains et européens, en particulier s'agissant d'attirer les investissements européens en Afrique. Réduire les goulots d'étranglement institutionnels, faciliter le flux de l'information, mettre en relation les partenaires et soutenir le développement des projets sont autant de mesures qui encourageront les investissements à méso-échelle et stimuleront davantage la coopération Afrique-Europe sur marchés de l'énergie.



« En fournissant un accès aux technologies déjà disponibles ailleurs dans le monde, l'amélioration de la coopération entre les secteurs public et privé aidera à combler l'écart

technologique. » **Marcus Wiemann**, Secrétaire général, Alliance pour l'électrification rurale (ARE) ; Point focal du PAEE, secteur privé – Europe

Par le biais de son Programme de coopération Afrique-UE dans le domaine des énergies renouvelables (RECP), le PAEE aide à stimuler le marché des énergies renouvelables en Afrique, avec un accent particulier sur la coopération avec le secteur privé et la promotion de conditions habitantes attrayantes. À partir de 2014, le RECP initiera un nouvel ensemble structuré d'activités visant à susciter le développement économique conjoint entre les secteurs privés africains et européens. En identifiant le marché et les opportunités de projets, en mobilisant les parties prenantes, et par le biais d'événements de mise en relation et de dialogue, le RECP stimulera la commercialisation des énergies renouvelables en Afrique. Cela sera complété par un appui consultatif ciblé sur les questions politiques et réglementaires, et entrepris en collaboration étroite avec les partenaires de la coopération du secteur privé et les institutions financières.



Exemple de réussite n°3

Les membres de la CEDEAO s'accordent sur une politique régionale pour les énergies renouvelables



La prestation de services énergétiques adéquats est un défi pour les quinze membres de la Communauté économique des États d'Afrique de l'ouest (CEDEAO). Toutefois, le vaste potentiel de la région en énergies renouvelables (ER) offre l'opportunité d'affronter les défis imposés par la croissance démographique et la volatilité des prix du pétrole dans le monde. Ayant conscience de ce potentiel, les organisations européennes et d'Afrique de l'ouest ainsi que les États-membres individuels ont réuni leurs forces pour mettre au point la Politique régionale de la CEDEAO pour les énergies renouvelables (EREP).

Le processus de l'EREP est dirigé par le Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO (CERECEC) avec le soutien du Programme de coopération Afrique-UE dans le domaine des énergies renouvelables (RECP). Le CERECEC est une institution basée au Cap Vert qui fonctionne avec le soutien de plusieurs partenaires européens, notamment l'Autriche, l'Espagne et l'Allemagne, ainsi qu'avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI).

Produit de cette coopération, l'EREP, sert de plateforme politique pour la région en procurant des objectifs en matière d'énergies renouvelables ainsi qu'un plan d'action. La politique régionale a été adoptée et approuvée par les Chefs d'États de la CEDEAO et reprise à l'échelle nationale avec le soutien du CERECEC pour ses États-membres, et de plusieurs initiatives des donateurs européens également. L'EREP est conçu pour lutter contre les déficits énergétiques croissants, les disparités de la prestation des services énergétiques urbains et ruraux, la pression du changement climatique et la dépendance peu viable de la région sur le bois de chauffage. Il facilite la mise en place de normes dans la région, promeut un marché régional en faveur des investissements et complète les politiques nationales, à la fois existantes et à venir.

Avec le soutien de l'Europe, cette initiative régionale s'avère réussie.

Créer des opportunités pour les énergies renouvelables - le RECP

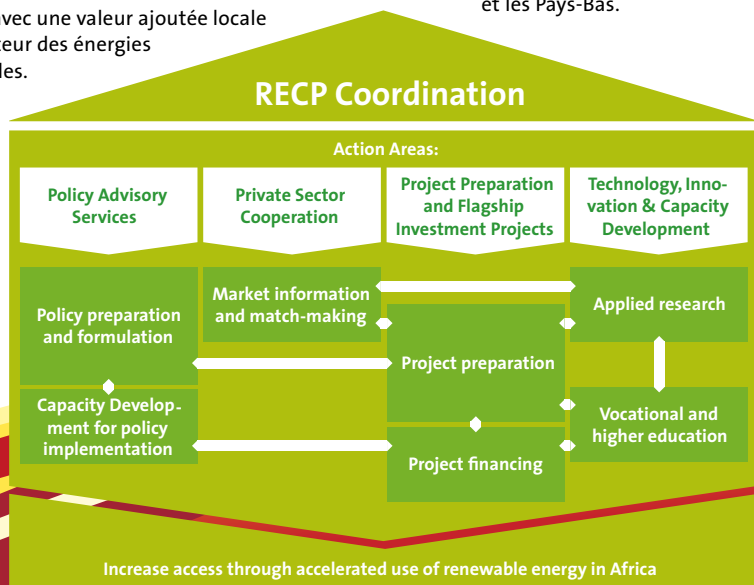
L'Union européenne est l'un des leaders mondiaux en matière d'énergies renouvelables. Hormis leur haut niveau d'expertise dans ce secteur, les États-membres de l'UE sont des pionniers en termes de politiques des énergies renouvelables et de programmes de promotion. Grâce à la coopération avec l'UE, le secteur africain des énergies renouvelables a incontestablement accès au potentiel d'établir une industrie de grande valeur, de créer des emplois, d'accroître l'accès à l'énergie et ainsi de contribuer au développement socio-économique et à l'éradication de la pauvreté.

Au moyen du Programme de coopération Afrique-UE dans le domaine des énergies renouvelables (RECP), l'Afrique et l'Europe agissent ensemble pour aider à faire de l'Afrique la destination par excellence des investissements dans les énergies renouvelables. Le RECP mobilise l'expertise et l'innovation de l'Europe afin d'édifier les connaissances et les capacités et de soutenir la croissance d'un nouveau secteur industriel en Afrique. De plus, ce programme catalyse la croissance écologique en créant des emplois et en créant des marchés et des industries avec une valeur ajoutée locale dans le secteur des énergies renouvelables.



« Le RECP est déjà actif dans un éventail large d'initiatives en Afrique, allant des services consultatifs politiques à l'organisation d'événements spécifiques permettant le dialogue. » Johan Van Den Berg, PDG de l'Association sud-africaine sur l'énergie éolienne (SAWEA); Point focal du PAEE, secteur privé – Afrique

Le RECP a été lancé lors de la Première Conférence de Haut Niveau du Partenariat Afrique-UE pour l'énergie (PAEE) à Vienne en 2010. Depuis, un grand nombre d'activités dans les domaines des services consultatifs politiques sur les énergies et de la préparation de projet ont été démarrées et menées à bien avec succès. En outre, le programme étend maintenant ses activités à deux champs tout aussi importants : appuyer la formation professionnelle et l'enseignement supérieur dans le domaine des énergies renouvelables, et faciliter la coopération du secteur privé. Le RECP est actuellement financé par la Commission européenne, l'Allemagne, l'Autriche, la Finlande et les Pays-Bas.



Exemple de réussite n°4

Dialogue d'affaires sur l'énergie, Ouganda

Juste au moment où l'Ouganda était au cœur des discussions au sujet de sa participation à l'initiative SE4ALL, le secrétariat du Partenariat Afrique-UE pour l'énergie organisait un forum de discussion des parties prenantes pour faire le lien entre les acteurs non-étatiques et les institutions publiques.

Présidé par le Ministère ougandais de l'Énergie et du développement des ressources minérales, cet événement a facilité les échanges sur la façon d'accroître la participation des acteurs du secteur privé à l'amélioration des cadres politiques et juridiques pour les actions commerciales ; il a sensibilisé sur les mécanismes financiers permettant d'investir dans les projets énergétiques ; et il a mobilisé le soutien pour les petites et moyennes entreprises.

Par ailleurs, le forum a offert aux participants une plateforme de création de partenariats commerciaux et de liens directs avec le secteur public ougandais, les partenaires au développement, les universitaires et la société civile. Les participants au séminaire ont rédigé une déclaration commune incluant un ensemble de mesures recommandées aux autorités ougandaises et aux partenaires au développement, et diffusée par le biais du PAEE et SE4ALL.



Suite à cette rencontre, le Ministère ougandais de l'Énergie et du développement des ressources minérales a affecté un consultant pour aider le groupe de réflexion à relancer le processus de mise en œuvre de SE4All, avec un accent particulier sur la facilitation du dialogue entre les groupes de parties prenantes et la coordination des initiatives existantes. La rencontre a également permis à plusieurs partenariats commerciaux de voir le jour, et elle a renforcé les associations industrielles et les capacités des professionnels ougandais du secteur énergétique.



« La rencontre s'est avérée être une bénédiction... nous récoltons déjà les fruits de la publicité qu'elle a accordé à notre organisation. »

Esther Mukooza, Association nationale pour les énergies renouvelables, Ouganda

Promouvoir la participation des parties prenantes

Le Partenariat Afrique-UE donne l'impulsion à la coopération au-delà des gouvernements en facilitant le dialogue entre les secteurs privés, les sociétés civiles et les institutions de recherche d'Afrique et d'Europe tout en les impliquant activement.

Il fournit aux parties prenantes une plateforme pour contribuer aux objectifs du PAEE en abattant les barrières qui empêchent l'augmentation des investissements et l'aide au développement, en partageant le savoir et les technologies, et en échangeant les idées et les expériences qui aideront à mettre en œuvre les actions sur le terrain. Le Forum émet aussi des recommandations pour les décideurs.



« La meilleure chose que le Partenariat puisse faire est d'offrir une plateforme de dialogue d'égal à égal. Cela aidera à faire la différence pour les populations défavorisées en Afrique. »

Lucy Stevens, Conseillère principale en politiques et pratiques, Action pratique ; Point focal du PAEE, société civile – Europe

Le premier Forum des parties prenantes du PAEE s'est déroulé en mai 2012 à Le Cap, Afrique du Sud, avec plus de 250 représentants de différents groupes de parties prenantes. Il a abordé diverses questions allant des infrastructures énergétiques

à grande échelle au financement du secteur privé en faveur des énergies renouvelables. Suite à ce premier Forum des parties prenantes, des rencontres de dialogue à l'échelle nationale ont eu lieu en Ouganda, à Djibouti, en Zambie, au Cameroun et au Ghana.

Les forums du PAEE ont contribué à la mise en valeur des politiques énergétiques nationales, par exemple en servant à l'établissement de la stratégie de développement du secteur électrique à Djibouti. Ils se sont aussi traduits par des recommandations concrètes aux échelles régionales et mondiales. Grâce aux forums, des partenariats d'entreprises et des investissements à l'étranger ont été facilités et le rayonnement de la société civile et des associations industrielles des secteurs énergétiques nationaux a été renforcé.



« Les plateformes de dialogue se sont révélées d'une importance extrême... ce séminaire a renforcé les capacités en faveur de l'efficacité de l'engagement dans le secteur énergétique, fondé sur des mandats définis. »

Hon. David Ebong, Directeur exécutif, Partenariat africain pour les énergies propres (CEPA)



Exemple de réussite n°5

Accès à l'énergie au Ghana



En 1990, le taux d'accès à l'électricité au Ghana atteignait 15% à peine. Puis la même année, le Programme national d'électrification a été lancé pour procurer un accès universel à l'électricité au Ghana d'ici 2020. Ce programme donnait priorité à l'éclairage des capitales de district (au nombre de 215). L'ajout du Programme autonome d'électrification a permis d'introduire l'électricité dans plus de zones rurales mais économiquement viables. À présent, à peine plus de deux décennies plus tard, les progrès du pays dans la direction de l'accès universel ont fait un tel chemin qu'en juillet 2013 le Ministre de l'Énergie Armah-Kofi Buah a pu annoncer que les objectifs de l'accès universel seraient atteints dès 2016. D'ici 2016 plus de 5 300 communautés seront connectées au réseau, avec un taux d'accès de 93%.



« Depuis 1999, nous sommes passés de 15% à presque 80% d'accès à l'énergie, tout cela grâce à l'efficacité de la planification et de la mise en œuvre et à la forte volonté politique de donner accès à l'énergie à tous les ghanéens. »

Gifty Tettey, Directeur adjoint aux Énergies renouvelables, Ministère de l'Énergie, Ghana

Les facteurs-clés qui ont contribué à ce progrès étaient la planification stratégique à long terme avec des objectifs clairs, la disponibilité de fonds externes et le rôle actif du gouvernement central dans la mise en œuvre des politiques énergétiques. Les fonctionnaires ghanéens et les observateurs externes identifient la vibrante démocratie ghanéenne (du type que l'UE s'engage à soutenir) comme facteur de contribution crucial, où la responsabilité démocratique incite les politiques à procurer un accès à l'électricité accru.

Des obstacles ont évidemment surgi mais ils ont été surmontés par des réponses politiques solides. Suite à des pertes techniques et commerciales et à la crise de l'électricité qui se prolonge depuis le milieu de l'année 2012, le pays a pratiqué une hausse des tarifs par laquelle les prix de l'électricité reflètent davantage les coûts, et les énergies renouvelables sont devenues plus attrayantes. Depuis, un prix de rachat et des obligations d'achat en énergies renouvelables (ER) ont aussi été mis en place pour les clients importants.

L'un des objectifs supplémentaires du Ministre Buah est de faire passer la part des énergies renouvelables à 10% d'ici 2020. Un nouveau Bureau des énergies renouvelables a été créé au Ministère de l'Énergie et le Ghana a reçu des subventions de l'UE pour appuyer le déploiement des ER. Le Ghana s'est montré ouvert aux investissements privés, cet objectif est donc tout à fait réalisable.

Progrès, réalisations et perspectives d'avenir - Rapport sur l'état d'avancement du PAEE

Le Rapport sur l'état d'avancement du PAEE – Progrès, réalisations et perspectives d'avenir fournit des indicateurs à jour et précis qui permettent de suivre les objectifs à l'horizon 2020 du PAEE (cf. figure page 5). Il contribue à l'enrichissement des connaissances sur les indicateurs principaux de l'accès à l'énergie, de la sécurité énergétique, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique sur le continent africain et procure un aperçu approfondi de la coopération Afrique-UE dans ce secteur. De plus, le rapport offre un point de départ potentiel pour la création d'une base de données continentale sur la génération d'énergie en Afrique, les projets de transmission et d'électrification, ainsi que d'autres données pour suivre l'évolution des secteurs énergétiques africains en général et des objectifs politiques du PAEE en particulier.



« Le Partenariat doit s'assurer de porter des fruits, il doit garantir qu'au final l'initiative donne lieu à des résultats tangibles et concrets, où les gens observent une amélioration réelle de leur niveau d'accès. »

Ishmael Edjekumhene, Directeur, KITE ; Point focal du PAEE, société civile – Afrique

Le rapport souligne des progrès majeurs sur le plan des objectifs politiques individuels à réaliser d'ici 2020 dans le cadre du PAEE, en particulier pour certains indicateurs des énergies renouvelables. L'objectif politique d'accroître la proportion d'énergie solaire à 500 MW a connu une progression rapide depuis 2010 et on prévoit qu'il excède de loin les attentes initiales. D'autres indicateurs d'objectifs n'ont pas connu le même essor et plus d'efforts pourraient être nécessaires pour réaliser les objectifs à l'horizon 2020. Les objectifs en matière d'hydroélectricité et autres énergies renouvelables ne seront cependant atteints que selon certains scénarios prédictifs.

Les prévisions de la réalisation de l'accès à l'énergie représentent particulièrement un défi, en grande partie en raison de données empiriques très limitées sur l'accès pour le continent africain. Par ses recherches pour le Rapport de l'état d'avancement, le PAEE a néanmoins contribué au débat international sur la définition et la mesure de l'accès. Par ailleurs, en lien à l'élargissement de l'accès à 100 millions d'africains d'ici 2020, le rapport aborde les indicateurs de l'accès à l'électricité et l'utilisation de combustibles autres que solides et indique que le PAEE est sur la bonne voie, avec une croissance de 17% et 13% respectivement entre 2000 et 2010. À ce rythme, l'objectif pourrait être atteint en 2020. Cependant, au vu de la croissance rapide de la population africaine, on s'attend à ce que le nombre de personnes sans accès à l'électricité en 2020 s'accroisse considérablement.

Le PAEE a enregistré de grands progrès ces dernières années et l'on s'attend à ce que plusieurs des objectifs convenus en 2010 par les Ministres africains et européens de l'Énergie soient accomplis d'ici 2020. Pour guider ces efforts accrus dans le lancement d'initiatives, programmes et projets, ainsi que les processus de prise de décision, le PAEE continue de fournir un cadre excellent qui bénéficie d'un fort engagement sur le plan des politiques et des parties prenantes.

Mentions légales

Publié par

Initiative de l'Union européenne pour l'énergie –
Facilité de dialogue et de partenariat (EUEI PDF)

Au nom des parties prenantes du partenariat Afrique-UE
pour l'énergie

Éditeurs et mise en œuvre

Initiative de l'Union européenne pour l'énergie –
Facilité de dialogue et de partenariat (EUEI PDF)

Deutsche Gesellschaft für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Conception graphique et mise en forme

Schumacher. Visuelle Kommunikation, Allemagne
www.schumacher-visuell.de



